



Joueurs ontariens s'entraînant à temps plein chez TOP

Mise à jour le 23 octobre 2018

Règle votée à l'unanimité par la commission des entraîneurs en juin 2018 pour les joueurs ontariens qui s'entraînent à temps plein chez TOP

Athlètes ontariens s'entraînant à temps plein chez TOP, qui résident en Ontario et qui ont une licence active de l'Ontario:

- × *Pourront participer aux tournois limités au Québec*
- × *Pourront participer aux étapes du circuit de sélection intérieur et extérieur*
- × *Pourront représenter TOP à la Coupe des CDT*
- × *Pourront contribuer au calcul des points de classement des CDT de Tennis Canada*

CES MÊMES ATHLETES :

- × **Ne pourront PAS** *participer aux championnats québécois*
- × **Ne pourront PAS** *participer et représenter le Québec aux championnats canadiens*

CES MÊMES ATHLÈTES *devront répondre à 3 critères afin d'être en règle avec TQ :*

- × *S'entraîner toute l'année chez TOP*
- × *S'entraîner dès le début de la saison chez TOP (15 octobre au plus tard)*
- × *S'entraîner à plein temps chez TOP*

UNE LISTE DE CES ATHLÈTES (étrangés-ontariens) doit être envoyée à Tennis Québec au plus tard le 15 octobre de chaque année. ...